

### En plus d'être inefficace, ces masques en tissu seraient dangereux ?

Dès le mois de septembre le SNUDI-FO avait interrogé le DASEN sur la toxicité des masques fournis par le ministère : « *Les masques réutilisables fournis, de marque DIM, sont traités à la zéolite d'argent et à la zéolite de cuivre. Quelles pourraient être les conséquences sur la santé des personnels exposés à ces substances ?* »

Pour seule réponse concernant cette toxicité, le DASEN a déclaré que ce masque, **que lui-même ne portait pas**, était « *utilisé par des médecins* », sans plus de précision.

Les personnels de l'Education Nationale n'ont toujours pas à disposition de matériel de protection adapté dans les écoles, à savoir des masques FFP2 et chirurgicaux en quantité suffisante.

Ce mardi, saisi par plusieurs enseignants inquiets de la dangerosité des masques en tissu fournis, FO a lancé une procédure d'alerte départementale face à l'absence de réponse du DASEN sur ces substances toxiques.

Les enseignants, et l'ensemble des personnels de l'Education Nationale, n'ont plus confiance en leur ministère, dont l'incurie constante, comme celle du gouvernement depuis le mois de mars, contribue à l'inquiétude généralisée : plus personne ne croit en leur capacité à protéger. **Pire, tout le monde s'interroge désormais, sur leur volonté d'assurer la sécurité des personnels, des écoles, des élèves et de leur famille.**

#### Des masques toxiques ?

Une étude menée par l'Université de Rouen indique que ces substances s'accumulent dans différents organes vitaux.

L'agence européenne des produits chimiques décrit la zéolithe d'argent comme « *très toxique pour les organismes aquatiques* » et entraînant « *des effets néfastes à long terme susceptibles de nuire à la fertilité* ».

En septembre, plusieurs ARS indiquaient que ces masques de marque DIM étaient inefficaces. Avant une énième mise à jour du protocole sanitaire, les ARS considéraient « cas contact » un enseignant qui portait ce type de masque en tissu. L'ARS de Bretagne précisait même : « *Dans les établissements d'enseignement primaire, **le port des masques en tissu par les adultes est une protection insuffisante.** Les enseignants seront considérés comme « contacts à risque » si un enfant de leur classe est testé positif au Covid-19. L'ensemble des enfants d'une classe sera considéré comme contact à risque si un enseignant est testé positif au Covid* »

**FO demande toujours que l'ensemble des personnels, en particulier les plus vulnérables aient à leur disposition des masques FFP2 et que l'ensemble des personnels soient équipés en masques chirurgicaux, en quantité suffisante pour l'année. Alors que Santé Publique France indique que plus d'un tiers des clusters est en milieu scolaire, ces équipements font toujours défaut dans les écoles !**

Enfin, le SNUDI-FO, avec sa fédération, avec son union départementale est également légitimement en droit de s'interroger sur la toxicité éventuelle des masques fournis aux élèves dans les écoles, collèges et lycées.

A Laval, le 14 octobre 2020

SNUDI-FO 53, syndicat **FORCE OUVRIERE** des enseignants et AVS des écoles publiques de la Mayenne

10, rue du Dr. Ferron – BP 1037 – 53010 Laval Cedex

Tel. : 06 52 32 30 45 – @ : [contact@snudifo-53.fr](mailto:contact@snudifo-53.fr) – Site : [www.snudifo-53.fr](http://www.snudifo-53.fr) – FaceBook : @snudifomayenne – Twitter : @SNUDIFO53